

CONSEIL COMMUNAL DE ROUGEMONT

Procès-verbal de la séance du 29 mars 2011

Il est 20h15 lorsque la présidente ouvre la séance et adresse la bienvenue aux personnes présentes.

Présidente : *Mme Claire Duperrex*

Sont présents : 26 conseillers/ères
La Municipalité

Sont excusés : Moesching Hans-Ueli
Duperrex François
Rayroud Colin

Absents : Tschudin Patrick
Urweider Jean-Pierre
Yersin Patrice (absent à l'appel mais arrivé juste après 20h20)

Le quorum (17) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1) Procès-verbal de la dernière séance
2) Communications du Bureau
3) Communications de la Municipalité
4) Préavis no 01/2011 Demande de crédit pour la réfection de la route de la Teinturière (depuis la maison de M. Biemann jusqu'au Pont de la Teinturière)
5) Préavis no 02/2011 Demande de crédit pour la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif au lieu-dit « La Teinturière »
6) Préavis no 03/2011 Demande de crédit complémentaire pour le PGA
7) Préavis no 04/2011 Demande de crédit pour le PPA « Pré de la Gare »
8) Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour ci-dessus est accepté à l'unanimité.

Après lecture de la bénédiction divine, la présidente ouvre les débats.

1) Procès-verbal de la dernière séance

Le PV du 04.12.2010 est accepté à l'unanimité avec remerciements.

2) Communications du Bureau

La présidente a reçu une candidature orale pour le poste d'Huissier du conseil. Elle propose donc à l'assemblée M. Tell Schwitzguebel qui succèdera ainsi à son père au poste d'Huissier. Il est chaleureusement applaudi.

3) Communications de la Municipalité

Mme Claire-Lise Blum Buri

Office d'impôt du Pays-d'Enhaut :

Les restructurations en cours à l'Etat de Vaud prévoyaient la fermeture du bureau du Pays-d'Enhaut. Après négociation entre les trois syndicats du Pays-d'Enhaut et M. Pascal Broulis et une intervention de notre Préfet, il a été décidé que l'Office d'impôt resterait ouvert 2 jours par semaine. Cela représente une place d'apprentissage et 1,6 équivalents plein temps pour notre région. Les services de l'Etat au Pays-d'Enhaut, à savoir l'Office des poursuites, le Registre Foncier et l'Office d'impôt seront donc ouverts les mardis et jeudis.

M. Ernest de Siebenthal

Le chantier de la route «Les Fontaines – Le Guffre » recommenceront la première semaine d'avril.

M. Frédéric Blum

En vue du remplacement de la chaudière mobile de la grande-salle, la municipalité a porté son choix sur une chaudière à pellets d'une capacité permettant de chauffer plusieurs bâtiments, notamment la grande-salle, l'école, le local des pompiers et l'ancienne gendarmerie.

Une étude auprès d'un bureau d'ingénieur ainsi qu'une enquête auprès du voisinage sont en cours. Ce dossier fera l'objet d'un préavis en deux étapes de manière à effectuer les travaux avant l'hiver prochain.

La commission d'urbanisme, nommée en juin 2010 a été convoquée afin d'étudier le dossier relatif à l'habitat primaire et secondaire dans notre région. Un tour d'horizon des solutions déjà envisagées est notamment prévu.

M. Pierre-Alexandre Yersin

Les transactions concernant la liaison d'eau entre Rougemont et Château-d'Oex par les Revers les sont en cours. La mise à l'enquête est prévue pour l'automne.

M. Alfred Yersin

Interpellé à plusieurs reprises sur la disparition des cours de répétition de l'armée à Rougemont, M. Alfred Yersin apporte quelques explications.

Les besoins et critères de l'armée ont changé, les compagnies sont de 150 hommes alors que les cantonnements que Rougemont peut offrir sont de maximum 80 places.

Le parcage des véhicules privés des soldats est également un souci, notamment en saison touristique.

Il s'agit donc d'un élément à considérer dans le cadre de la restructuration de la grande salle.

**4) Préavis no 01/2011
Demande de crédit pour la réfection de la route de la Teinturière
(depuis la maison de M. Biemann jusqu'au Pont de la Teinturière)**

Lecture du rapport favorable de la commission des routes et infrastructures par M. Tell Schwitzguebel. Explications données au rétroprojecteur par la commission.
Pas de question, la président procède au vote.

Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 453'980.15 pour la réfection de la route de la Teinturière.

Est accepté à l'unanimité

Autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 453'980.15 auprès de l'établissement bancaire de son choix aux meilleures conditions du marché.

Est accepté à l'unanimité

Accepter le financement tel que présenté.

Est accepté à l'unanimité

**5) Préavis no 02/2011
Demande de crédit pour la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif au lieu-dit « La Teinturière »**

Lecture du rapport favorable de la commission des routes et infrastructures par M. Tell Schwitzguebel. Explications données au rétroprojecteur par la commission.
Pas de question, la président procède au vote.

Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 550'100.00 pour la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif au lieu-dit « La Teinturière »

Est accepté à l'unanimité

Autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 550'100,- auprès de l'établissement bancaire de son choix aux meilleures conditions du marché.

Est accepté à l'unanimité

Accepter le financement tel que présenté

Est accepté à l'unanimité

M. Pierre-Alexandre Yersin remercie le conseil pour ces décisions, il rappelle que la municipalité profite dans la mesure du possible des travaux routiers pour effectuer les réfections des conduites d'eau.

6) Préavis no 03/2011 Demande de crédit complémentaire pour le PGA

Lecture du rapport favorable de la commission par Mme Anne-Noëlle Dupuy.
Pas de question, la présidente procède au vote.

Accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 46'000.- pour le plan général d'affectation.

Est accepté à l'unanimité

Accepter le financement tel que présenté

Est accepté à l'unanimité

M. Frédéric Blum remercie le conseil et confirme que la municipalité va faire le maximum pour que ce projet avance rapidement, ceci bien sûr en espérant que des éléments cantonaux ne viennent pas le perturber.

**7) Préavis no 04/2011
Demande de crédit pour le PPA « Pré de la Gare »**

Lecture du rapport favorable de la commission par M. Thierry Genillard.

Mme Christine Yersin demande ce qu'il en est des places de parc si le parking de dissuasion est englobé dans la zone hôtelière.

M. Frédéric Blum répond que des négociations sont prévues avec le propriétaire de la future chocolaterie qui détient également la bande de terrain le long de la gare, ce qui devrait permettre la création de places de parc.

M. Tell Schwitzguebel demande si la maison Motor Columbus fait également partie du PPA ?
M. Frédéric Blum informe que ce bâtiment a été acheté par les mêmes promoteurs que Valrose, il est donc englobé dans le PPA.

Sans autre question, la présidente procède au vote.

**Accorder à la municipalité un crédit de CHF 50'000.- pour le PPA
« Pré de la Gare »**

Est accepté

Accepter le financement tel que présenté

Est accepté

M. Frédéric Blum précise que la municipalité a à cœur de mener à bien ce projet, toutefois intimement lié aux engagements des promoteurs.

8) Divers et propositions individuelles

Mme Marie-Claude Urweider demande quelques explications concernant la nomenclature des rues et notamment pourquoi certaines routes s'appellent chemin et vice-versa ?

M. Ernest de Seibenthal répond que seule une route peut desservir une vallée, toutes les autres dérivations doivent s'appeler chemin.

Mme Sofie Weibull s'étonne de ne pas voir de taxi à Rougemont alors que le conseil a accepté il y a quelques temps un règlement ad hoc.

Mme Claire-Lise Blum Buri confirme que c'est bien suite à la demande d'une entreprise de taxi que ce règlement a été édicté. Cependant il n'y a effectivement pas eu de suite.

Mme Annie Schwitzguebel demande où en est le projet de jardin du souvenir ?

Mme Clairemonde Yersin répond qu'un préavis est prévu pour juin.

Mme Anne-Noëlle Dupuy fait part d'un souhait qui lui tient particulièrement à cœur, suite à l'accident de voiture dont son fils et deux camarades ont été victimes cet hiver.

Elle demande que le service taxi-pyjama qui avait été mis sur pied il y a quelques années soit reconduit, afin d'éviter ces tragiques accidents de jeunes.

Mme Claire-Lise Blum Buri comprend bien cette problématique mais explique que les difficultés à trouver une entreprise pour effectuer ces transports, ainsi qu'une faible fréquentation ont fait que ce service n'a pas été remis sur pied.

Cependant c'est un des objets à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des syndicats du Pays-d'Enhaut.

M. Nicolas Blatti est surpris de constater que la réfection du chauffage de la grande salle ne semble pas être lié au projet de rénovation de ce bâtiment présenté l'année passée.

Mme Clairemonde Yersin répond qu'un préavis pour l'étude d'un projet sera présenté lors de la prochaine séance.

La Présidente remercie chaleureusement le bureau du conseil, à savoir : Mmes et MM.

Grégory Feurer et Jean-Paul Yersin, scrutateurs suppléants, Claudia Henchoz et Fabrice

Bielmann, scrutateurs, Colin Rayroud et André Reichenbach, 1^{er} et 2^{ème} vice-président ainsi

que Michèle Genillard pour l'immense travail fourni lors des élections communales. Elle

remercie et félicite également tous les candidats qui ont ainsi permis à la population d'avoir un choix intéressant et de vraies élections.

Il est 21h10 lorsque la séance est levée.

Rougemont, le 2 avril 2011

La Présidente

La Secrétaire

Claire Duperrex

Michèle Genillard